

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2019

Le conseil municipal, réuni au complet, sauf J-C. BENIGAUD et D. DECARME, excusés, a traité les questions suivantes :

► **VENTE DU DELAISSE DE LA ROUTE NAPOLEON** : comme évoqué lors de la dernière réunion, et suite à l'information de la Sous-Préfecture concernant la possibilité de vendre une surlargeur de voie communale sans enquête publique si la circulation n'est pas affectée par cette cession, le conseil municipal décide de vendre à la SCI SOUCHON une bande de terrain de 2 mètres de large en moyenne sur la longueur de ses propriétés le long de la route Napoléon, soit 247 m², en dehors de la bande de roulement goudronnée, et fixe le prix à 0,25€ du m², identique au prix appliqué à l'acquisition du terrain de football ou à l'extension du cimetière. Par ailleurs, une convention sera établie avec l'entreprise SOUCHON pour qu'elle prenne à sa charge le surcoût du bétonnage de la partie de la voie que les engins de l'entreprise sollicitent plus que la normale, la commune payant le coût d'un goudron de voirie habituel.

► **MODIFICATION DE LA REPARTITION DES SIEGES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Le conseil municipal délibère officiellement pour confirmer le choix fait au cours de la précédente réunion concernant le nombre de délégués que chaque commune aura au sein de la communauté de communes d'Urfé après les élections municipales de 2020, à savoir : assemblée de 27 membres, dont 2 par commune, sauf St Just en Chevalet (6), Crémeaux (4) et Chausseterre (1).

► **TOURBIERE DU GUE DE LA CHAUX** : approbation du projet de mise en place d'un droit de préemption au profit du Département de la Loire sur les parcelles constituant la tourbière du Gué de la Chaux, classée "espace naturel sensible". Ce projet du Département n'a que peu d'impact sur notre commune, où les parcelles en question appartiennent déjà toutes au Syndicat des Eaux de la Bombarde.

► **RAPPORT ASSAINISSEMENT 2018** : approbation du rapport établi pour le service de l'assainissement public pour 2018, dont le coût s'élève à 1,092€ par m³ d'eau consommée pour une facture de 120 m³ par an. Ce service concerne 113 foyers (les 2 bourgs et Les Gouttes).

► **QUESTIONS DIVERSES :**

- Suite au recrutement lancé à la dernière réunion pour le poste de secrétaire de mairie, et aux candidatures qui ont été présentées, le conseil municipal décide de retenir la candidature de Mme Julie ECARD qui répond à tous les critères requis et qui habite la commune, les quatre autres personnes intéressées n'étant pas titulaires du concours de rédacteur.

- Rapport de la commission ordures ménagères qui confirme l'évolution très positive de ce service avec la baisse de 22 % des ordures non recyclées par habitant entre 2017 et 2018. Parallèlement, ce qui est logique, l'activité des points d'apport volontaires et de la déchetterie augmentent d'autant. Un 3e point tri est demandé pour notre commune (proposition d'emplacement : aire de retournement de Crezoilles) et l'extension du recyclage à tous les types de plastique et aux pneus est à l'étude. Un comparatif sur 6 services OM du Roannais place Urfé en 3e position pour les performances de recyclage.